

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 74 (1965)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Croix-Rouge de la Jeunesse : force vive, gage d'avenir de la Croix-Rouge  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-683590>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Croix-Rouge de la Jeunesse: force vive, gage d'avenir de la Croix-Rouge

Le 8 mai 1965, à Genève, à l'occasion de la Journée mondiale de la Croix-Rouge, une délégation de Juniors de la Croix-Rouge suisse a déposé une gerbe de fleurs devant le monument Henry-Dunant.

Pour la première fois, en effet, la Journée mondiale de la Croix-Rouge célébrée depuis 18 ans était consacrée cette année à la « Jeunesse, force vive, gage d'avenir de la Croix-Rouge » comme témoignage de l'intérêt que la Croix-Rouge adulte porte aux jeunes et de l'attachement de ces derniers au mouvement de solidarité humaine voulu par Henry Dunant. Photo Martin, Genève



Les aspirations de la jeunesse d'aujourd'hui ne sont plus celles des jeunes d'il y a 30 ans. Des besoins nouveaux se font jour dont la Croix-Rouge dans son ensemble et la Croix-Rouge de la Jeunesse en particulier se doivent elles aussi de tenir compte lors de l'établissement de leurs programmes d'activité.

La Croix-Rouge de la Jeunesse qui existe actuellement dans 87 pays et groupe 68 millions d'adhérents a pour principal objectif de contribuer à la formation sociale et morale des jeunes générations selon ses trois principes fondamentaux:

**Protection de la santé**  
**Entraide**  
**Amitié internationale**

En Suisse, où elle s'est développée assez différemment dans chacune de nos trois régions linguistiques, la Croix-Rouge de la Jeunesse suscite de plus en plus de sympathie dans le cercle des éducateurs. Les pages suivantes, consacrées tout spécialement aux principaux centres d'intérêt de nos Juniors illustrent de quelle manière peuvent se développer les trois principes de base précités, la protection de la santé

comportant la prévention des accidents, les premiers secours et l'enseignement de l'hygiène et des soins au foyer, l'entraide se déroulant sur le plan local, national et international, l'amitié enfin et la compréhension dépassant le cadre des frontières.

Selon le vœu de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, cette date du 8 mai 1965 doit être une date décisive dans l'histoire de la Croix-Rouge de la Jeunesse qui a débuté en fait en 1919, à l'issue de la Première Guerre mondiale, bien qu'auparavant déjà plusieurs tentatives aient été faites d'associer les jeunes à l'activité de la Croix-Rouge. Or, la seule façon de réaliser cet objectif est de mettre l'action à la base de cette nouvelle étape, de donner au programme de la Croix-Rouge de la Jeunesse un motif, une impulsion et un dynamisme propres: *enthousiasmer les jeunes en répondant à leurs vœux et à leurs aspirations*; car la jeunesse contemporaine qui entend être généreuse n'accepte de l'être qu'en se rendant utile et doit être pleinement consciente des responsabilités auxquelles elle a à faire face. Les preuves sont là qui témoignent du magnifique élan qui peut animer les « *cadets de la Croix-Rouge* » lorsqu'on leur propose une œuvre réelle, concrète, adaptée à leur âge et à leur niveau de maturité.



*La réanimation, l'une des étapes décisives du sauvetage nautique dont l'enseignement, à des degrés divers, fait partie du programme d'activité de la Société suisse de sauvetage, cinquième institution auxiliaire de la Croix-Rouge suisse, comme aussi de celui de la Croix-Rouge de la Jeunesse qui, en Suisse romande et avec le concours de la Société suisse de sauvetage organise chaque été des cours de « jeunes sauveteurs » réunissant chaque année un plus grand nombre de participants. Notre illustration montre l'exercice de la méthode de réanimation « bouche à nez » ou « bouche à bouche » qui, dans les cas de noyade, commence aussitôt que le sauveteur a pris pied, alors que la victime est encore partiellement immergée.*

## Echec à la noyade\*

\* Titre de la brochure illustrée éditée en 1963 par la Société suisse de sauvetage, en français, allemand et italien, dans le but de propager toujours plus largement l'idée du sauvetage nautique.

Les mesures de premiers secours appliquées en matière de sauvetage nautique en vue de sauvegarder la vie des victimes ont une importance particulièrement grande. En Suisse, 200 personnes environ se noient chaque année et 700 meurent par étouffement. Un grand nombre d'entre elles pourraient sans conteste être sauvées si la connaissance de quelques principes élémentaires de secours, faciles à apprendre et à pra-

tiquer était plus largement répandue dans le grand public. L'obtention d'un brevet de sauvetage ne représente pas uniquement une distinction sportive puisque son titulaire s'engage à assister son prochain dans la détresse. Avant toute chose, un sauveteur nautique doit être excellent nageur et connaître l'art de la plongée simple. Un bon sauveteur se caractérise en outre par des qualités de courage, un jugement lucide et de la décision dans l'action. Depuis quelques années, la Croix-Rouge de la Jeunesse suisse organise en collaboration avec la Société suisse de sauvetage, des « cours de jeunes sauveteurs » qui, pour la seule Suisse romande, permettent de former

chaque année à cette discipline si utile du secourisme une centaine d'adolescents âgés de 11 à 16 ans.

En Suisse romande, les deux premiers cours de ce genre eurent lieu en été 1958 à Genève et à Lausanne. Alors que ces cours n'ont pu être prévus à Genève en 1964 ni cette saison non plus pour des raisons d'organisation — manque de piscines chauffées —, ils ont pris un bel essor dans le canton de Vaud, grâce au concours notamment, de l'Association vaudoise des maîtres de gymnastique et des moniteurs-samaritains chargés en particulier de l'enseignement de la respiration artificielle. Cette année, des cours ont eu lieu déjà où seront encore organisés